

**Province de Québec
M.R.C. de Témiscouata
DÉGELIS**

11 mai 2023	Séance spéciale du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, jeudi, le 11 mai 2023 à 19 :15 heures.
Avis de convocation	L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil municipal conformément aux délais prescrits par la Loi.
Présences	<u>SONT PRÉSENTS :</u> Mme Linda Bergeron, Mme Brigitte Morin, M. Richard Bard, Mme Lucienne Lagacé et M. Bernard Caron, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Gustave Pelletier, maire. Assiste également à la séance M. Sébastien Bourgault. Aucun citoyen n'assiste à la rencontre.
Ordre du jour	IL EST RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 230501-7783
Embauche Frédéric Pelletier	IL EST PROPOSÉ par M. Richard Bard et résolu unanimement d'embaucher M. Frédéric Pelletier au poste de journalier au Service des Travaux publics selon les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none">- QUE M. Pelletier soit rémunéré selon l'entente de travail en vigueur à la ville de Dégelis (Classe 1, échelon 2);- QUE M. Frédéric Pelletier soit engagé pour une période probatoire de 3 mois, débutant lors de la première journée de travail, soit le 8 mai 2023, laquelle sera renouvelable au besoin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 230502-7783
Embauche Richard Belzile	IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Caron et résolu unanimement d'embaucher M. Richard Belzile au poste de journalier au Service des Travaux publics selon les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none">- QUE M. Belzile soit rémunéré selon l'entente de travail en vigueur à la ville de Dégelis (classe 1, échelon 4);- QUE M. Richard Belzile soit engagé pour une période probatoire de 3 mois, débutant lors de la première journée de travail, soit le 15 mai 2023, laquelle sera renouvelable au besoin. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 230503-7783
Travaux - conduites Av. Principale	Ce point à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.
Modifications Entente de travail	Ce point à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.
Période de questions	S/O.
Levée	IL EST PROPOSÉ par Mme Lucienne Lagacé et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 19h25. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 230504-7783

Gustave Pelletier
Maire

Sébastien Bourgault
Directeur général & greffier